



# Guide Migrants-Migrations à l'usage des élus



## Comment agir dans ma collectivité ?



|  |    |
|--|----|
| 1. Les principaux problèmes à résoudre                     | 2  |
| 2. Informer et rassurer. Des arguments pour convaincre     | 5  |
| 3. Oui, il y a des solutions!                              | 9  |
| 4. Agir concrètement : que peut faire ma collectivité ?    |    |
| - Communiquer  | 10 |
| - Accueillir   | 11 |
| - Peser de son poids d'élu.e                               | 12 |
| <b>+ Annexes + 31 Ressources pratiques téléchargeables</b> |    |

Document réalisé par **Tous Migrants SAVOIE**  
dans le cadre des Etats Généraux des Migrations en **Avril-Mai 2018**.

Pour toute information, conseil, intervention: [tousmigrants73@laposte.net](mailto:tousmigrants73@laposte.net)

(Documents libres de droit pour les collectivités et les associations- Certains documents téléchargeables concernent spécialement la Savoie, à adapter pour les autres départements français).

# 1. LES PRINCIPAUX PROBLÈMES

que nous devons résoudre. Par humanité

## **Les Mineurs Non Accompagnés.**

Plus de 25 000 MNA recensés, reconnus mineurs en France. Mais un grand nombre de mineurs ne sont pas reconnus mineurs et sont remis à la rue par les Conseils départementaux pour éviter d'en prendre la charge et l'Etat réagit peu. Certains sont bien accueillis, d'autres très mal (Dans certains départements: ils sont entassés à 10 dans un appartement loué...sans encadrement pédagogique....)

Un site d'information:

[http://www.justice.gouv.fr/art\\_pix/plaquette\\_presentation\\_mna.pdf](http://www.justice.gouv.fr/art_pix/plaquette_presentation_mna.pdf)

[Ressource 18 Etat des lieux Accueil MNA Savoie](#)

[Ressource 19 Art Le Monde Motivations des MNA](#)

**Les morts en Méditerranée** (30 000 entre 2011 et 2017), **dans la traversée du Sahara et la Libye** (au moins autant), **sur les routes en France** (une dizaine à Calais, Vintimille...) **et maintenant dans la traversée des Alpes** (3 morts au printemps 2018)

Une politique sécuritaire sans discernement est coûteuse et dangereuse: c'est elle qui crée de l'insécurité, pas les migrants ni les citoyens solidaires!

**Le rétablissement de l'esclavage, les tortures, les viols en Libye et tous les mauvais traitements dans les pays au Sud de la Méditerranée.**

[Ressource 17 Escalage en Lybie CNN](#)

## **Le délit de solidarité**

Au-delà des discours rassurants l'Etat français s'attaque de plus en plus aux citoyens solidaires. La Loi Asile et Migrations renforce la répression pour tous.

[Ressource 20 Vidéo Amnesty sur délit solidarité](#)

**Les bidonvilles en France, les difficultés d'accès à l'eau, à l'hygiène, à la santé, à la nourriture.**

Après leur éradication en 70-80, les bidonvilles sont de retour en force et sont inadmissibles. Ils marquent non la pauvreté de la France mais l'importance des inégalités.

Les collectivités locales sont responsables de l'accès à l'eau, aux douches municipales et à l'hygiène de base... Elles peuvent agir aussi en matière de solidarité alimentaire.

**La santé et la santé psychique des migrants.**

Le fait d'avoir traversé des épreuves entre la vie, la torture, la mort et l'exil expose à des traumatismes psychologiques importants. L'attente, le sentiment d'inutilité, le stress des expulsions aggravent tout.

*« Rien n'est plus dangereux que lorsque l'ignorance et l'intolérance sont armés de pouvoir » Voltaire*

# 1. LES PRINCIPAUX PROBLEMES

que nous devons résoudre. Par humanité

## **L'ennui et l'impossibilité de participer à la vie de la cité.**

La grande majorité des migrants souhaitent agir, être bénévole, participer à la vie locale, travailler, faire du sport. Il faut leur en donner la possibilité pour éviter l'ennui et toutes ses conséquences sociales

La formation vaut mieux que la répression.

[Ressource 30: Livret Expérience et Compétence Formation-Bénévolat](#)

## **Le « Dublinage »** (convention de Dublin).

Le dublinage est un déni de solidarité européenne. Il reporte tout l'effort sur les pays qui ont accueilli les migrants les premiers. Il stresse les migrants qui attendent avec angoisse d'être expulsés... Expulsion qui ne sert à rien: elle ne diminue pas le nombre de migrants en Europe!

[Ressource 21 Vidéo sur Convention Dublin](#)

**« OUI MAIS  
QUAND MÊME, LES  
PAYS  
OCCIDENTAUX NE  
PEUVENT PAS  
ACCUEILLIR  
TOUTE LA MISERE  
DU MONDE » ?**

*Nous entendons souvent cette phrase. Elle est terrible.*

*Elle n'est ni vraie, ni fausse. C'est une vraie-fausse évidence, sans argument. Elle nous empêche de réfléchir.*

*Ce guide a notamment pour objectif d'apporter aux élus des arguments pour informer et rassurer leurs concitoyens*

*« La force de notre pays, c'est la diversité, son métissage, son amour pour ses valeurs qui restent profondément universelles » Manuel Valls (22.09.2016)*



# 1. POURQUOI AGIR ?

**Nous sommes tous contents lorsque nous sommes bien accueillis: l'accueil et la solidarité sont la marque des civilisations humaines.**

Dans nos sociétés, par contre, le migrant, l'étranger, l'inconnu, le métèque sont, plus que d'autres catégories de personnes, victimes de persécution, de rejets. Ils ne sont pas les seuls. Mais **les égoïsmes et les individualismes qui s'appuient sur les peurs les attaquent en priorité car ce sont les plus faibles.**

Ce mécanisme d'exclusion est lié à cette règle sociale malheureusement observée dans un grand nombre de sociétés, dont la notre: **« Il est toujours possible d'unir une plus grande masse d'hommes, (...) à la seule condition qu'il en reste d'autres en dehors d'elle pour recevoir des coups ».**

C'est le mécanisme du nazisme. Les migrants sont des boucs émissaires parce qu'ils sont au plus bas de l'échelle sociale. Mais, demain ce seront les français les plus défavorisés, puis ceux qui sont à la marge de la société, puis ... etc. Cette hiérarchisation s'appuie sur les inégalités entre les individus. L'histoire mondiale passée et récente est marquée par les drames que cette hiérarchisation a généré, jusqu'au génocide: Rwanda, Shoah/nazisme/pétainisme, Arménie, .....Drames permis par l'absence de réaction citoyenne.

A la frontière du Mexique, en 2018, l'administration Trump sépare les enfants des parents et les enferme en cages par groupe de 100....Est-ce acceptable?.

**Pour éviter une descente aux enfers progressive, il nous faut afficher un objectif le plus volontariste: Etre Humanistes et Sauver notre humanité.** Cela impose de prendre soin d'abord des plus fragiles et de poser un acte de refus des inégalités et des injustices. Il nous faut cultiver le « VIVRE ENSEMBLE » et revenir au respect des principes de la Déclaration des Droits de l'Homme qui fonde l'humanité de notre civilisation.

## Le saviez-vous?

**34 % des Français se disent prêts à s'engager pour aider les migrants (sondage Nouvel Obs Janvier 2018). Alors il vaut mieux encourager cette solidarité que donner des arguments aux pessimistes, peureux et égoïstes. Non?**

## Ressource 1

Liste des articles et principes de plus en plus violés par les politiques publiques migratoires et nos pratiques quotidiennes  
Annexe 1- p 13 et:  
<http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>

*« Cette mémoire des Justes est un trésor dont la sauvegarde est d'autant plus précieuse que le monde où nous vivons me semble menacé, non seulement par le désordre climatique, mais par le retour des intégrismes, après un demi-siècle où l'on avait pu se bercer du sentiment que la tolérance et l'œcuménisme étaient en progrès » Simone Veil*



## 2- INFORMER - RASSURER

### Des arguments pour convaincre

**« Nous sommes submergés par les arrivées de migrants ». C'est faux !**

**La vérité des chiffres est toute autre:** Les pays européens et la France ne sont pas « submergés » comme le dit le Ministre de l'Intérieur. Au contraire les flux diminuent! Et ils sont bien inférieurs aux migrations qui ont été accueillies lorsque notre pays était moins « riche » (1 million de Pieds Noirs + 90 000 réfugiés algériens début des années 60 ou encore 100 à 150 000 « Boat People » des années 70...)

> Chiffres des migrations internationales et cout de la sécurité [ressource 4](#)

> Chiffre des migrations en Savoie et Haute Savoie [ressource 6](#)

**« Nous allons disparaître dans la masse des migrants » Bien sûr que non!**

**L'évolution de l'humanité n'a été qu'une succession de migrations**

Flux de l'Eurasie vers l'Afrique il y a 10 000 ans puis reflux de l'Afrique vers l'Europe il y a 5 000 ans ....par exemple. Et les flux continuent! Migrants économiques, politiques, climatiques, ... Migrations internes aux pays et migrations inter-pays... Nombreux pays interculturels et/ou interethniques...

Guide des Migrations à l'usage des élus 2018

**« Les migrants doivent rester chez eux! » Et nous, comment avons-nous fait, il y a si peu de temps?**

**Lors de leurs propres crises économiques, les pays européens ont migré dans les pays du Sud.**

De nombreux Européens migrent chaque année. Autre exemple, entre 1860 et 1913, les 2 Savoie, très pauvres, ont perdu 20 % de leur population qui ont migré vers l'Amérique du Sud puis dans le Maghreb.....avant qu'elles deviennent, à partir des années 1960, des terres d'immigration très forte.

> Migrations Européennes/ Lettre Evo Morales [ressource 5](#)

> Histoire des migrations en Savoie [ressource 7](#)

**« OUI MAIS QUAND MÊME, LES PAYS OCCIDENTAUX NE PEUVENT PAS ACCUEILLIR TOUTE LA MISERE DU MONDE » ?**



## 2- INFORMER - RASSURER

### Des arguments pour convaincre

**« Avons-nous encore les moyens d'accueillir autant de pauvres? »**

**La France, l'Europe, les pays occidentaux restent riches.** Nous pouvons partager sans même affecter le confort du plus grand nombre... mais en répartissant les richesses autrement.

> En France, la fortune des dix plus riches a été multipliée par 12 en 20 ans. Dans le monde, l'évasion fiscale des 1 % les plus riches atteint 200 milliards de dollars par an ( Etude Oxfam 2018 : [ressource 8](#) )

**« La crise migratoire s'arrêtera-t-elle bientôt? »**

**Nous ne sommes qu'au début des migrations. Les gros flux migratoires sont devant nous.**

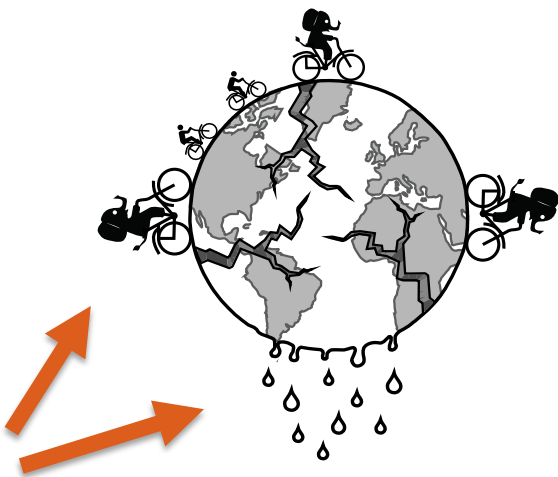
L'ONU prévoit 250 millions de « migrants climatiques ». Par ailleurs si guerres et sous développement continuent, les habitants du Tiers Monde n'auront pas d'autre avenir que de venir taper à la porte des « pays riches ». Ce sont les inégalités mondiales et le Mal Développement qui génèrent la quasi totalité des migrations dans le monde.

Ressource 9 : En 2013 déjà, 22 millions de réfugiés climatiques!

<http://www.lefigaro.fr/international/2014/09/17/01003-20140917ARTFIG00147-les-refugies-climatiques-trois-fois-plus-nombreux-que-les-refugies-de-guerre.php>

Ressource 10 : Changement climatique et migrations.

[http://www.lemonde.fr/climat/article/2015/09/11/le-changement-climatique-facteur-de-destabilisation-et-de-migrations\\_4752611\\_1652612.html](http://www.lemonde.fr/climat/article/2015/09/11/le-changement-climatique-facteur-de-destabilisation-et-de-migrations_4752611_1652612.html)



*« Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre temps. Il change déjà nos vies quotidiennes, à l'échelle mondiale.(...) Et si nous ne faisons rien, nos enfants vont connaître un monde de migrations, de guerres et de pénuries. Peu importe où nous vivons, nous partageons la même responsabilité: rendez à notre planète sa grandeur! » Emmanuel Macron juin 2017 (et nous pouvons rajouter: «et son humanité » !!)*



## 2- INFORMER - RASSURER

### Des arguments pour convaincre



« *Les migrations vont nous appauvrir* » **C'est faux.**

**Au contraire, nous devons sortir du mensonge: les migrations n'appauvrissent pas l'Europe, elles apportent des richesses aux pays d'accueil !**

#### Liste non exhaustive des retombées positives des échanges migratoires:

- ✓ **Enrichissement interculturel**, culturel, solidaire entre habitants « autochtones » et « arrivants ». Ouverture sur le monde. Echanges, musique, gastronomie, mixité des imaginaires... (pensez à tango, couscous, épices, Youssou Ndour, Bob Marley...!) - Multiplication des manifestations culturelles et de solidarité dans les collectivités locales et les quartiers de toute taille
- ✓ **Enrichissement sportif** (pensez joueurs de foot, Marius Trésor, Zidane... ! Yannick Noah, Marie-Josée Percec, Floria Gueï...) La moitié au moins des médaillés sportifs français sont immigrés de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> génération.
- ✓ **Enrichissement/rajeunissement démographique**. Les démographes nous préviennent que l'Europe vieillit et doit s'ouvrir à des migrations pour se régénérer.
- ✓ **Maintien des villages et des écoles dans certains territoires dépeuplés**. L'Union Européenne finance des programmes comme Pluralp pour aider des territoires à accueillir et fixer de nouveaux arrivants... Des communes sont ravies de pouvoir maintenir leur école.
- ✓ **Développement économique**. Les migrants, une fois installés, consomment, travaillent, génèrent des cotisations sociales, déclarent leurs revenus (dès leur arrivée!) et paient des impôts (notamment TVA). Il y a création d'emplois, maintien des commerces... **Selon le FMI, une augmentation de 1 % de la part des migrants dans la population adulte pourrait accroître le PIB par habitant dans les pays d'accueil d'environ 2 % à long terme**. Les migrants permettent en outre de créer des nouvelles relations économiques entre la France (ou l'Europe) et leurs pays d'origine.  
Historiquement, il n'y a jamais eu de développement économique sans migrations (ou mobilité professionnelle, sociale, géographique...) > Etude FMI: [ressource 11](#)
- ✓ **Dynamisation de l'insertion et de l'éducation des jeunes français** dans les classes et dans les Maisons d'enfants de l'ASE, du fait de la mixité et de la présence de jeunes migrants qui ont une soif d'apprendre et d'intégration (reconnue par les enseignants, les éducateurs, ainsi que de nombreux Conseils Départementaux)
- ✓ **Réveil salutaire de notre société** qui ronronnait et se sclérosait, qui perdait le sens de l'accueil... Les migrants viennent nous questionner sur « l'importance de se reconnaître les uns les autres » ( Hannah Arendt) et sur le sens de l'altérité, nous évitant ainsi la dérive, l'échouage.... **Il n'y a pas de « crise des migrants » mais une « crise de l'accueil »**. Il n'y a pas une « guerre de civilisations », il y a notre civilisation totalement sclérosée, obèse, dévitalisée qui perd du sens et qui a besoin de se réveiller, de reconsidérer sa solidarité.



## 2- INFORMER - RASSURER

### Des arguments pour convaincre

#### **« L'immigration coute cher à la France ». C'est faux!**

L'immigration coute peu et même rapporte certaines années grâce à l'apport de consommation, d'impôts et de cotisations. Une étude précise a été faite sur l'année 2005 qui montre que l'immigration génère un «apport net» de presque 4 Mrds d'€ à la France.

> [ressource 12](#)

#### **« Les gens font tout pour toucher des aides ». C'est faux!**

Au contraire, beaucoup ne sollicitent pas les aides auxquelles ils ont droit .... Occasionnant une « économie » de 10 milliards par an à l'Etat!

> [ressource 13](#)

#### **« Les pauvres sont des fraudeurs ». C'est faux !**

La fraude aux prestations sociales existe et il faut la combattre, mais elle est très faible par rapport aux autres types de fraudes. Les plus gros fraudeurs sont les riches. Exemple en 2012: 119 millions de fraude au RSA contre 260 millions de fraude des entreprises pour travail non déclaré ou encore près de 4 Mrds d'€ de fraude fiscale!!

> [ressource 14](#)

#### **« Les immigrés prennent les emplois des français ». C'est faux !**

L'immigration de travail en France ne représente que 10 % de l'immigration totale (soit 20 à 30 000 personnes nouvelles par an). Rien à voir avec les 6 millions de demandeurs d'emploi!! Les autres catégories d'immigrés sont liées au regroupement familial , aux étudiants (30%)... et tous paient des impôts (la TVA au premier chef).

> [ressource 15](#)

#### **« On n'en fait plus pour les migrants que pour les français » C'est totalement faux!**

Un seul rappel:

- Aide au logement des migrants: 350 millions d'€
- Aide au logement des Français: 41 Milliards d'€. !

[Les aides aux logements:  
ressource 3](#)

Dans les faits, il ne s'agit pas d'en faire plus pour les « migrants » que pour les « populations locales». L'esprit de la Déclaration des Droits de l'Homme et de notre civilisation est de mettre tout le monde sur un pied d'égalité.

**L'enjeu est d'en faire autant pour les migrants et les populations du Tiers Monde que pour les populations occidentales et inversement. C'est cela l'égalité. On en est loin...**





## 3- OUI, IL Y A DES SOLUTIONS !

**« La seule solution, pour éviter les migrations, c'est de créer une forteresse européenne en renforçant les murs et frontières tout autour ? »**

**Non, et pour plusieurs raisons:**

- Cette solution est excessivement chère (14 milliards d'€ aujourd'hui, 34 milliards / an prévu par l'UE dès 2020.... Prévoir le triple en 2030, le centuple en 2050 ? ...)
- Alors même qu'elle est vouée à l'échec: elle génère toujours plus de conflits et de guerres donc toujours plus de réfugiés (l'exemple d'Israël, totalement bunkérisé, emmuré, militarisé, nous le démontre chaque jour)
- Elle est inhumaine, égoïste, suicidaire.

**« L'immigration choisie » n'est pas non plus une bonne solution.**

Les pays d'origine des migrants sont en effet dépossédés de leurs ressources:

- Fuite des cerveaux, du personnel qualifié, de la main d'œuvre jeune et masculine.
- Coût des formations porté par les pays d'origine (pauvre) et profitant gratuitement aux pays d'accueil (riche)!
- Les pays d'origine reçoivent des transferts financiers des migrants. Mais, à défaut de coopération internationale intelligente, cela les installe dans des dépendance vis à vis de l'extérieur.



**La seule solution est de faire des migrations, un levier pour le Développement et la Paix dans le monde.**

Sinon, nous allons vers un état de guerre et d'insécurité permanent, international et local qui fera s'affronter des peuples nantis et des peuples sans avenir et opprimés. Les migrations du 21<sup>ème</sup> siècle sont pour l'essentiel la conséquence de l'échec de la décolonisation et de la mondialisation dont les pays « riches » profitent et que les pays « pauvres » subissent.

**Pour inverser les choses, il faut coopérer et réduire les inégalités ici et là-bas au plus vite. Nous avons désormais trois priorités** (et nous le savons depuis des décennies!):

- 1- Assainir les contextes politiques, favoriser la démocratie réelle partout.**
- 2- Former, enseigner, aider à l'autopromotion des populations locales**
- 3- Travailler à l'échelle locale**

> Pour des coopérations internationales et décentralisées ambitieuses [ressource 16](#)

A court terme, il faut commencer par:

- **Former tous les migrants en France** pour favoriser leur d'intégration (et peut être un jour leur retour au pays pour le développer): Formations qualifiantes, adaptées aux besoins des pays en développement... Chaque entreprise, association, collectivité peut accueillir un stagiaire migrant.
- **Créer et financer un Service Civique en Afrique-Asie, en France et en Europe**, pour les jeunes de tous les pays
- **Transformer la coopération internationale** pour qu'elle soit plus efficace, réellement désintéressée et garantisse l'indépendance, la liberté et le pouvoir d'agir des populations locales

[Ressource 30: Livret Expérience et Compétence Formation-Bénévolat](#)

## 4. Que peut faire ma collectivité

> Communiquer

> Coopérer

Exemples :



**L'enjeu est de gagner la bataille de l'opinion publique, en appelant à l'intelligence collective et sociale, pour susciter la solidarité en germe**

> **Sensibiliser la population aux réalités des migrations et à l'accueil des migrants.** Multiplier les rencontres, repas solidaires...

> **Organiser le témoignage de migrants** et favoriser la rencontre au sein du Conseil Municipal, dans les établissements scolaires, avec des clubs sportifs...

> **Sensibiliser le personnel communal (état civil, CCAS...) à l'accueil et à l'orientation des migrants** (interculturalité, dépassement barrière de la langue, mieux comprendre les postures des migrants face à l'administration....)

> **Communiquer sur l'accueil des migrants auprès des administrés** Ne surtout pas chercher à camoufler ou minimiser. Utiliser la presse régionale, le bulletin municipal, les réseaux sociaux, les clubs et associations...

> **Organiser des parrainages républicains entre migrants et habitants.** C'est reconnaître l'engagement de tous. C'est l'occasion de communiquer en dédramatisant et en valorisant la solidarité.

> **Engager une coopération décentralisée avec un territoire défavorisé.** Pour mobiliser les habitants, réduire les inégalités, s'ouvrir au monde, développer la fraternité.

[Ressource 22 Liste de film \(non exhaustive\)](#) pour organiser des soirées d'information

**Le savez-vous? :**

Dans les communes où les élus ont montré l'exemple et ont accueilli des migrants, la population a été plus accueillante et généreuse que les élus ne l'imaginaient. Les élus sont des « leaders d'opinion » : l'action des collectivités rassure les habitants.

Ressource 23 > Liste des formations et possibilité de solliciter une formation sur mesure pour votre personnel auprès de <http://www.addcaes.org/formation/>

Que puis-je faire en tant que simple citoyen?  
<http://www.tousmigrants73.reservoirlog.fr/index.php/2016/11/07/que-pouvons-nous-faire-simples-citoyens/>

[ressource 24 Fiche technique Parrainage Républicain et famille Parrainage](#)

Une association fondée par le Conseil Départemental pour appuyer les communes:  
<http://www.paysdesavoiesolidaires.org>

« Commence où que tu sois.  
Et commence petit »

## 4. Que peut faire ma collectivité?

### > Accueillir

Exemples :



**L'hospitalité, l'accueil sont des valeurs de base, que nous devons retrouver.  
C'est le « vivre ensemble » au quotidien, à promouvoir par l'exemple.  
C'est agir pour la dignité de tous.**

> **Mettre à disposition du personnel pour accompagner les migrants dans leurs démarches auprès de services sociaux** (OFII, OFPRA, Conseil départemental/ASE, Police...)

> **Accueillir des migrants dans les crèches, les écoles, les associations sportives et culturelles**

> **Mettre à disposition les locaux communaux inoccupés**

- pour héberger des sans-abris en urgence ou sur du plus long terme (gîte, appartements, gymnase, HLL...)
- pour les associations qui accompagnent les migrants (cours de français, par exemple)

> **Aider les particuliers à mobiliser des logements** en opérant un recensement des disponibilités, en mobilisant voire réquisitionnant la vacance, en proposant une assurance, en fédérant les particuliers, en organisant des coopérations entre hébergeurs solidaires...

> **Contribuer à la formation des migrants et à leur occupation en journée**: Proposer des stages et/ou du bénévolat aux jeunes et aux adultes dans les services municipaux. Repérer les associations, les entreprises, susceptibles de proposer des stages et/ou des emplois à ceux qui y sont autorisés. Organiser des activités avec des associations locales (sports, culture, cinéma, ....) Proposer des petits chantiers pour favoriser la rencontre avec les habitants et pour donner aux migrants la possibilité de participer à la vie de la cité....etc...

Pour toutes ces actions, la collectivité pourra être encore plus attentive et engagée pour « mettre à l'abri » et accompagner les migrants lorsqu'il s'agit de Mineurs Non Accompagnés.

### Précaution N°1

Établir une liste des associations locales et renforcer les filières de collecte/don/assistance existantes plutôt que d'en créer de nouvelles !

[Qui fait quoi en Savoie.pdf](#)  
Et annexe N°1

[Ressource 30: Livret Expérience et Compétence Formation-Bénévolat](#) créé en mai 2018 pour que chaque migrant capitalise des savoirs et devienne un Citoyen du Monde, contribuant à la réduction des inégalités ici ou là-bas

« Ne doutez jamais qu'un petit nombre de gens engagés puissent changer le monde car c'est toujours comme cela que ça c'est passé. »

## 4. Que peut faire ma collectivité?

> Peser de son poids d'élue Exemples:

EGM.  
ÉTATS GÉNÉRAUX  
DES MIGRATIONS



**Les élus ont l'oreille des institutions de la République. Bien plus que les simples citoyens même organisés. L'enjeu est donc de se fédérer entre élus d'une part, et de se coordonner avec les mouvements citoyens d'autre part.**

> **Porter une parole politique forte** (voir ex. ci contre)

> **Délibérer dans sa commune** (voir ex. ci contre)

> **Apporter un soutien aux citoyens accusés de délit de solidarité:** lettres au Préfet, Procureur, Parlementaires... Signature de pétition, organisation de manifestations dans la commune...

> **S'opposer à la Convention de Dublin** (= renvoi des migrants dans le 1<sup>er</sup> pays Schengen par lequel ils sont arrivés): Encourager le Préfet à user de son pouvoir de « dédubliner » des migrants pour éviter leur expulsion inutile et traumatisante - Ecrire aux députés européens qui préparent Dublin 4 ainsi qu'aux Ministres, Président de la République....

> **Défendre le droit d'asile et l'accueil inconditionnel S'opposer à la loi Asile-Immigration** (vote prévu au printemps 2018) qui a pour objectif essentiel de pouvoir expulser plus facilement sans résoudre aucun des vrais problèmes posés par les migrations: Ecrire au Préfet, aux parlementaires. S'opposer à l'application de la loi concernant les expulsions sur le territoire de sa commune car ce volet crée du désordre public inutile.

> **Améliorer l'accueil des Mineurs Non Accompagnés pour que tous ces enfants soient accueillis comme si c'étaient les nôtres:** faire pression sur le Conseil Départemental, l'ASE, le Préfet.

> **Appuyer les ONG mobilisées dans le cadre des Etats Généraux des Migrations** pour proposer, ensemble, des politiques migratoires qui participent à la réduction des inégalités au lieu de les creuser.

[Ressource 25 Discours Maire d'Arcueil](#)

[Ressource 26: Délibération municipale 2018 St Pierre Entremonts](#)

[Ressource 29 Textes Obligations et Protection élus et fonctionnaires engagés](#)

[Ressource 20 Vidéo Amnesty sur délit solidarité](#)

[Vidéo Comprendre convention Dublin et son inutilité](#)

[Ressource 28 Conditions minimales Accueil et Asile en France](#)

Ressource 27 : Comprendre la Loi et ses dangers.  
<https://www.lacimade.org/decryptage-projet-de-loi-asile-immigration>

[Ressource 18 Etat des lieux Accueil MNA Savoie](#)

[Ressource 31- Manifeste Etats Généraux des Migrations](#)  
(et en annexe 3)

## **GUIDE MIGRANTS-MIGRATIONS A L'USAGE DES ELU.E.S** *Il n'y a pas d'étranger sur la Terre! Si nous refermons la porte, c'est nous mêmes que nous enfermons.*

En agissant à l'échelle de nos territoires, nous pouvons faire bouger la nation qui peut accueillir généreusement.  
**« Quand on accueille bien, cela se passe bien ».**  
Les exemples ne manquent pas, développons-les !

### **Discours d' E. Macron le 07.09.2015, à propos des migrations et des réfugiés**

*«Je crois que si cela est fait dans le bon ordre, de manière intelligente, c'est une opportunité pour nous»,*

*«C'est d'abord notre dignité et c'est aussi une opportunité économique car ce sont des femmes et des hommes qui ont aussi des qualifications remarquables» (...)*

*«On ne doit pas gouverner aux sondages», «Ce n'est pas un sujet sur lequel on doit gouverner aux sondages. L'histoire a montré que quand on suit parfois la volonté des peuples, surtout dans des moments difficiles, on se trompe»*

Source: [Article Le Figaro.](#)

*IL EST TEMPS QU'IL REVIENNE À LA RAISON: IL EST IMPENSABLE QUE SA POLITIQUE SOIT L'OPPOSÉ DE CE DISCOURS.*



**« OÙ nul n'est étranger », monument sur la place publique de Dieulefit (Drôme)**

### **Liste des annexes**

**Annexe 1: Liste des articles de la Déclaration des Droits de l'Homme régulièrement violés par la France**

**Annexe 2: Qui fait quoi**

**Annexe 3 : Manifeste des ONG / Etats Généraux des Migrations**

Mai 2018 Contact:

[tousmigrants73@laposte.net](mailto:tousmigrants73@laposte.net)



**EGM**  
ÉTATS GÉNÉRAUX  
DES MIGRATIONS



## Annexe 1: Liste des articles de la Déclaration des Droits de l'Homme régulièrement violés par les politiques migratoires et pratiques quotidiennes de la France

| Articles   | Commentaires  |
|--|---|
| ART 1 : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité  | L'égalité et la liberté sont très affectées. La Fraternité, synonyme de Solidarité et d'Hospitalité, d'Accueil inconditionnel disparaît des objectifs politiques alors qu'elle fonde le Vivre ensemble et la Paix   |
| ART 3 : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.  |   |
| ART 4 : Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes   | Du fait des politiques de l'Union Européenne et de la France visant à utiliser des pays comme la Libye ou la Turquie pour contenir les flux de migrants, l'esclavage, la torture, les traitements inhumains, le viol, les expulsions violentes se sont multipliés à grande échelle. |
| ART 5 : Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants  |   |
| ART 7 : Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration  | Les politiques de refoulement et non admission (sans recours possible) à la frontière franco-italienne notamment (Vintimille, Montgenèvre, Fréjus, Mont Cenis, ...) ne respectent plus le droit international   |
| ART 8 : Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes  |   |
| ART 9 : Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé  | Les Centres de Rétention Administrative contreviennent de manière magistrale à ce principe.   |
| ART 13 : Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.   | La fabrication d'une « forteresse européenne » (comme les forteresses nord américaines, australiennes, ...) empêche la libre circulation des hommes (mais encourage la libre circulation des marchandises et capitaux)  |
| ART 14 : Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays   | En France, même la Convention de Genève qui définit et encadre le droit d'asile n'est plus respectée : les entraves à la possibilité de déposer une demande d'asile sont de plus en plus nombreuses et fortes, dans les ambassades comme aux frontières.                            |
| ART 23 : Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage   | Les demandeurs d'asile, les personnes déboutées qui n'ont plus aucune ressource sont interdites de travail. Cela pousse les individus à la misère sans issue positive. Cela crée des points de fixation, des bulles de pauvreté, privant les personnes du pouvoir d'agir.           |
| ART 25 : Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires | L'accès au logement et notamment à l'hébergement d'urgence sont de plus en plus restreints pour les migrants (et les personnes défavorisées en France)  |
| ART 26 : Toute personne a droit à l'éducation  | Un très grand nombre de mineurs migrants isolés ne sont pas scolarisés alors que c'est obligatoire.   |



## Annexe 2: Qui fait quoi dans le département de la Savoie pour l'accueil des migrants 1/2

(liste non exhaustive, se renseigner aussi auprès de sa mairie, de sa sous-préfecture, auprès des associations...)

| Structure  | Mission / Objet   |
|--|---|
| <b>La DDCSPP</b> : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. C'est le Service de la Préfecture qui organise, contrôle l'application du droit et finance des intervenants publics ou associatifs                       | Organisation de la prise en charge sociale des demandeurs d'asile, mise en œuvre du plan hivernal pour les personnes sans domicile fixe, plan accueil-hébergement-insertion en faveur des personnes sans abris ou mal logées, ...   |
| <b>Le Conseil Départemental.</b> Il est responsable et gestionnaire du service d'action sociale, qui est territorialisé  | Service départemental d'action sociale - Service d'aide sociale à l'enfance - Protection maternelle et infantile. (donc Protection des mineurs non accompagnés)   |
| > <b>LA SASSON</b> (association savoyarde d'accueil, de secours et d'orientation)<br>Siège :42 Rue de la Perrodière BP 70026<br>73232 ST ALBAN LEYSSE Cedex<br>Tél. : 04.79.60.72.60   | Gestion des accueils et hébergements d'urgence (plusieurs Centres d'Aide et d'Orientation CAO, CHU...), insertion sociale des personnes défavorisées, gens du voyages, femmes subissant des violences, sans domicile, migrants. Permanence d'accueil de jour sur plusieurs villes                 |
| > <b>Coordination Savoie pour le Droit d'Asile (12 associations) &amp; ADDCAES</b> : Association Départementale pour le Développement et la Coordination des Actions auprès des Étrangers de la Savoie 259, place René Vair 73000 Chambéry / Tél: 04 79 72 43 49 | Information et formation sur le droit des étrangers, accompagnement juridique, interprétariat, coordination des associations locales. Animation de la permanence d'accueil des demandeurs d'asile (PADA) avec le Secours Catholique - <a href="http://www.addcaes.org">http://www.addcaes.org</a> |
| > <b>Secours catholique</b> 297, rue de la Martinière, Bassens, BP 803- 73008 Chambéry<br>04 79 60 54 00   | Premier accueil demandeur d'asile, secours d'urgence, dons en vêtements et premiers biens de nécessité, animation socio-culturelle / partage. Animation de la PADA  |
| > <b>Cantine Savoyarde</b> 22 av Dr Desfrancois Chambéry - 3 repas chaud par jour à tous.  | 100 000 repas/an (3 fois plus qu'en 2005) Plus de 50% des repas pour les migrants   |
| > <b>Banque alimentaire</b> - 04 79 96 01 21   | Collecte et distribution d'aliments secs et frais.  |
| <b>PASS : Permanences d'Accès aux Soins</b><br>04 79 96 51 06  | Santé, consultations hôpital, ouverture des droits  |
| > <b>Savoie Solidarités Migrants</b> Maison des Associations Boîte KO8 67 rue St François de Sales Chambéry<br><a href="mailto:solidarite-migrants73@laposte.net">solidarite-migrants73@laposte.net</a>  | Recherche d'hébergements, accompagnement dans les démarches, accompagnement des « hébergeurs familiaux»...  |

Suite page suivante ->





## Annexe 2: Qui fait quoi dans le département de la Savoie pour l'accueil des migrants 2/2

(liste non exhaustive, se renseigner aussi auprès de sa mairie, de sa sous-préfecture, auprès des associations...)

| Structure  | Mission / Objet  |
|--|--|
| > <b>Welcome Savoie</b> - Contact : 07 83 98 35 34<br><a href="mailto:welcome.jrs.savoie@gmail.com">welcome.jrs.savoie@gmail.com</a> | En attente d'une autre solution, hébergement de demandeurs d'asile par des familles d'accueil                        |
| > <b>Ligue des Droits de l'Homme</b> 06 82 52 29 01<br>– Défense des migrants mobilisation, appui juridique personnalisé.            | Appui juridique personnalisé, campagnes d'information...   |
| > <b>RESF Réseau Education Sans Frontières</b><br>resf73@aol.com   | Suivi scolarisation + droit des enfants et leurs familles  |
| > <b>EMMAUS</b> 405 Rue Denis Papin, 73290 La Motte-Servolex 04 79 25 13 62  | Vêtement et biens d'équipement première nécessité (à donner pour redistribution)                                     |
| > <b>Action froid</b> - 06 64 90 66 92<br><a href="mailto:afchambery@gmail.com">afchambery@gmail.com</a>                             | Vêtement et biens d'équipement première nécessité  |
| > <b>Amnesty International</b><br><a href="mailto:amnesty.chambery@gmail.com">amnesty.chambery@gmail.com</a>                         | Défense des migrants   |
| > <b>ATD Quart Monde</b> 04 79 36 77 86  | Entraide, animation sociale, solidarité, formation...  |
| > <b>Pastorale (catholique) des Migrants</b> 2 pl Cardinal Garrone CS10107-73001 Chambéry Cdx  | Solidarité, réflexions, conférences  |
| > <b>Entraide Protestante</b> 14 rue de la Banque Chambéry   | Solidarité, conférences - Goûters tous les dimanches (16h) ...   |
| > <b>Coordinations locales: Maurienne pour le Droit d'Asile, ADA.... sur St Jean de M-Albertville-Tarentaise .....</b>               | Appui juridique personnalisé, accueil, soutien.....  |
| > <b>Tous Migrants Savoie</b><br><a href="mailto:tousmigrants73@laposte.net">tousmigrants73@laposte.net</a>                          | Réseau informel et citoyen d'actions et de solidarité: formations, accueil, coordination, plaidoyer, publications... |



## Annexe 3:

# **Manifeste des Assemblées Locales réunies pour la 1<sup>ère</sup> session plénière des États Généraux des Migrations<sup>1</sup>**

## **Socle commun pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes**

**27 mai 2018**

### **Considérant :**

- la situation humanitaire déplorable dans laquelle sont laissées nombre de personnes étrangères sur le territoire français ou à ses frontières, privées de la satisfaction de leurs besoins fondamentaux ;
- les difficultés rencontrées par les personnes étrangères pour faire reconnaître la légitimité de leurs parcours, leurs compétences et leurs droits ;
- les conséquences désastreuses de politiques principalement répressives, fondées sur une application « minimaliste » du droit d'asile, les conditions drastiques pour la délivrance de titres de séjour, la criminalisation de l'entrée irrégulière sur le territoire, la traque, la rétention et l'expulsion de personnes dont la seule faute est de ne pas disposer des bons papiers au bon moment ;
- les coûts humains et financiers exorbitants de ces politiques, que ne justifient ni la dangerosité fantasmée des personnes étrangères, ni les résultats attendus de la prétendue « fermeture des frontières », toujours démentie par les faits ;
- les entorses au droit international et aux conventions internationales ratifiées par la France, et les condamnations qui ont été prononcées à son encontre par des juridictions européennes ou internationales ;
- la militarisation croissante des frontières, la création de régimes d'exception dans les zones frontalières ainsi que dans certains territoires ultra-marins, et leurs conséquences meurtrières ;
- l'absence de concertation avec les personnes étrangères et les acteurs de la société civile ainsi que l'absence d'évaluation des politiques mises en œuvre depuis des décennies ;
- la mise en concurrence, à travers les discours et les décisions des pouvoirs publics, des personnes subissant toutes formes de précarité, étrangères ou non ;
- la juste indignation, la mobilisation et la solidarité dont témoignent un nombre croissant de citoyen-ne-s partout sur le territoire ;
- la remise en cause quasi systématique de la présomption de minorité, les lacunes de la prise en charge par l'ASE, la maltraitance et l'enfermement des mineur-e-s ;

Nous, citoyen-ne-s français-e-s et étranger-ère-s résidant en France, associations, collectifs et syndicats engagés à l'échelon local, national et international pour la défense des droits des personnes étrangères au sein des États Généraux des Migrations,

- sommes réuni-e-s au sein de 106 assemblées locales en France métropolitaine et d'outre-mer pour poser, dans la déclaration qui suit, les bases d'un renversement du discours dominant sur la question des migrations ;
- inscrivons la déclaration qui suit dans la continuité de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que de tous les engagements internationaux de la France en matière de respect des droits des personnes ;
- affirmons qu'il n'y a pas de « crise migratoire » mais une « crise des politiques migratoires » ;
- appelons toutes et tous à nous rejoindre pour promouvoir une politique migratoire fondée sur les droits fondamentaux et régie par les principes suivants :

---

<sup>1</sup> Réuni.e.s pour une première session plénière, 500 participant.e.s ont adopté ce premier texte, 8 mois après le lancement du processus des États Généraux des Migrations (106 assemblées locales, sur 76 départements, dont 3 ultra-marins).

## **1. Un accueil digne des nouveaux arrivants**

1-1 Création de dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine, répartis sur l'ensemble du territoire, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire ;

*Principes de ces dispositifs :*

1-2 Accueil inconditionnel ;

1-3 Prise en charge adaptée des personnes les plus vulnérables ;

1-4 Hébergement, obligation de mise à l'abri immédiate et prise en charge des moyens de subsistance ;

1-5 Information sur les possibilités offertes sur le territoire, sur les droits, sur les démarches à entreprendre, en tenant compte des projets de chacune.

## **2. Un respect du droit d'asile effectif, qui ne soit plus prétexte à une logique de tri**

2-1 Nécessité de rendre effectif le droit des personnes menacées de persécution à une protection internationale, passant en particulier par :

2-2 L'arrêt des renvois des personnes vers le pays d'entrée dans l'Union Européenne ;

2-3 La suppression des procédures accélérées ;

2-4 L'abandon de la notion de pays d'origine sûrs ;

2-5 L'élargissement des critères ouvrant droit au statut de réfugié pour prendre en compte les causes très variées d'exil forcé ;

2-6 Le rejet de toute mesure qui prive les réfugié-e-s potentiel-le-s d'un examen équitable de leur demande et de possibilités effectives de contester un refus de l'Ofpra.

2-7 Le droit d'asile ne doit jamais être utilisé comme prétexte pour organiser une logique de tri, qui fait la distinction entre les personnes étrangères qui auraient « vocation à » venir s'installer en France et les autres, qualifiées de « migrants économiques » et considérées comme indésirables.

## **3. Vers une égalité des droits entre Français-e-s et étranger-ère-s présent-e-s sur le territoire**

3-1 Respect effectif des droits fondamentaux, des textes internationaux ratifiés par la France via les mesures suivantes :

3-2 Respect du droit des mineur-e-s isolé-e-s aux dispositifs de la protection de l'enfance, sur la base de la présomption de minorité ; prise en compte de l'attention primordiale qui doit être accordée à l'intérêt supérieur de l'enfant, seul ou accompagné, dans toutes les décisions le concernant ;

3-3 Suppression des tests osseux pratiqués dans de la cadre de l'évaluation de la minorité pour déterminer si un.e jeune relève de la protection de l'enfance ;

3-4 Fin des contrôles au faciès ;

3-5 Fin de toutes les formes d'enfermement et d'assignation à résidence pour entrée ou séjour irréguliers ;

3-6 Droit à la régularisation pour les personnes résidant en France ;

3-7 Autorisation de travail pour toutes les personnes titulaires d'un titre autorisant au séjour (carte de séjour, attestation de demandeur d'asile, récépissé), et accordée dès la signature d'un contrat de travail et/ou le constat d'une relation de travail ;

3-8 Annulation des conditions spécifiques aux personnes de nationalité étrangère pour l'exercice d'un emploi ou la création d'une activité économique ;

3-9 Accès à la formation (apprentissage de la langue, scolarisation des enfants, études, formation professionnelle) ;

3-10 Élargissement de la reconnaissance de diplômes équivalents ;

3-11 Suppression des conditions limitant le droit au regroupement familial ;

3-12 Levée des barrières pour un accès, effectif et inconditionnel aux soins de santé (somatique et mentale) adossé sur le droit commun ;

3-13 Respect du principe d'égalité devant les services publics à tous les niveaux. Accès inconditionnel à un service d'interprétariat ;

#### **4. Une reconnaissance des initiatives citoyennes dans l'accueil et le soutien aux personnes étrangères**

4-1 Suppression effective du « délit de solidarité » et de toute mesure d'intimidation à l'encontre des personnes qui aident des étranger·ère·s de façon inconditionnelle et sans but lucratif ;

4-2 Reconnaissance et valorisation des initiatives solidaires comme des actions d'intérêt général ;

4-3 Reconnaissance et valorisation par les pouvoirs publics des manifestations de solidarité émanant de citoyen·ne·s ou de collectivités.

#### **5. Modification des règles concernant l'accès au territoire français et des politiques européennes et internationales**

Dans un souci de cohérence avec ce qui précède, il importe de réviser les règles d'accès au territoire français, fondées elles aussi sur une logique de tri, et de promouvoir ce changement au sein des instances européennes.

5-1 Abandon du règlement Dublin, droit des personnes étrangères au libre choix de leur pays de destination ;

5-2 Liberté d'entrée, de circulation et d'installation dans l'espace européen pour les personnes étrangères à l'Union européenne ;

5-3 Fin des mesures d'exception dans les espaces frontaliers de la métropole ainsi que dans les Collectivités et Territoires d'Outre-mer ;

5-4 Arrêt des politiques d'externalisation, de l'approche dite « hotspots » et de la multiplication de centres de tri sur les routes des migrant·e·s ;

5-5 Fin des expulsions, des bannissements, notamment par le biais d'IRTF (Interdiction de Retour sur le Territoire Français).

#### **6. Conditions de réalisation et de mise en œuvre d'une telle politique alternative**

6-1 Fin de la logique de discrimination et de suspicion généralisée envers les personnes étrangères, qui conduit à des drames, des violences, des souffrances, des humiliations et du harcèlement ;

6-2 Transfert des budgets engagés dans l'actuelle politique sécuritaire et répressive aux différents dispositifs d'accueil et d'accompagnement ;

6-3 Changement de gouvernance : la politique migratoire ne doit plus être confiée au seul ministère de l'Intérieur. Privilégier une approche interministérielle fondée sur le droit commun ;

6-4 Formation des personnels administratifs, fonctionnaires et travailleurs sociaux à la compréhension des questions migratoires, à l'interculturalité et à la logique de bienveillance ;

6-5 Fin de l'impunité des élu·e·s et représentant·e·s de l'État en cas de violations des droits imprescriptibles des personnes étrangères : systématisation des enquêtes des organisations de la société civile et pouvant être ordonnées par les tribunaux afin que soient sanctionnées les personnes responsables de ces manquements à leur mission, et protection des agents qui dénoncent ces violations ;

6-6 Mise en place de cadres de concertation et de coopération entre la société civile et les autorités (sans que cela conduise à pallier les carences de l'État) ;

6-7 Évaluation transparente et menée par des autorités indépendantes des politiques migratoires, avec un mécanisme qui engage les pouvoirs publics à tenir compte des recommandations.